



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 21/12/2021

COVID-19 : le préfet encourage les communes à alléger les festivités de fin d'année

Face à l'accélération de la circulation épidémique dans les Hauts-de-Seine, le préfet Laurent Hottiaux insiste sur les deux principaux aspects de la lutte contre la propagation de la COVID 19 : la limitation des interactions et la vaccination.

Le 17 décembre 2021, le premier ministre a annoncé de nouvelles mesures dans un contexte de très forte circulation épidémique afin d'endiguer la 5ème vague. Le département des Hauts-de-Seine s'inscrit dans cette tendance avec un taux d'incidence qui a dépassé les 500 cas pour 100 000 habitants.

Aussi, en cette période de fin d'année marquée par de nombreuses festivités, le préfet en appelle à la plus grande vigilance pour éviter une plus grande accélération de l'épidémie.

Le préfet invite les communes à annuler ou reporter tous les évènements qui seraient manifestement risqués d'un point de vue sanitaire tant en intérieur (salles des fêtes, salles communales, etc.) qu'en extérieur (concerts, feux d'artifice, etc.).

Le préfet en appelle également à la responsabilité de tous les hauts-séquanais afin de limiter au maximum les interactions, de respecter les gestes barrières et de se tester avant les moments rassemblant plusieurs personnes ou au moindre symptôme.

Enfin, la préfecture, l'ARS et leurs partenaires restent mobilisés pour renforcer le dispositif de vaccination. Des créneaux sont disponibles en cabinet médical, en pharmacie, ou dans l'un des 29 centres de vaccination du département.

La semaine du 13/12, plus de 126 000 doses ont été injectées et 90% de la population éligible des Hauts-de-Seine est désormais vaccinée .